



Numéro de dossier : 33534
Date : 04/04/2024

AUTORISATION D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE

Concerne : **prolongation administrative**

Nom commercial :

SAFRAN

Numéro d'autorisation :

9878P/B

Catégorie d'utilisateurs: **PROFESSIONNELS**

Détenteur de l'autorisation :

ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE LTD.

Hamilton House Mabledon Place
WC1H 9BB London
ROYAUME-UNI

Nature du produit : **Insecticide / Acaricide**

Type de formulation : **EC (Concentré émulsionnable)**

Produit de référence : **9558P/B**

Teneur garantie en substance(s) active(s), synergiste(s) et phytoprotecteur(s) :

- **abamectine : 18,5 g/l (substance active)**

Cette autorisation est valable du **02/04/2024** au **31/03/2039** inclus et remplace, le cas échéant, tout autre acte d'autorisation antérieur pour ce produit.

Les conditions particulières pour la prolongation sont les suivantes : **évaluation de la demande de renouvellement (art. 43) du produit de référence.**



Le nombre de points attribués pour le calcul de la contribution annuelle (en application de l'arrêté royal du 13 novembre 2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits) : **4,4**.

Le produit, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions définies dans cet acte d'autorisation et son annexe, est autorisé en application :

- du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole.

La phrase suivante est uniquement d'application pour un acte établi au nom d'une firme étrangère :
cette autorisation n'est valable que pour autant que les noms et adresses des importateurs de ce produit en Belgique soient communiqués préalablement au Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants.

Cette autorisation n'engage pas la responsabilité de l'Etat en cas d'accidents dus à l'emploi du produit. Elle est délivrée sans préjudice des dispositions émanant du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale en ce qui concerne la fabrication et l'emploi de matières toxiques ou nocives.

ANNEXE

CLASSIFICATION ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT

Sans préjudice des dispositions relatives à la classification et l'étiquetage :

- du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 ;
- du Règlement (UE) n° 547/2011 de la Commission du 08 juin 2011 portant application du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole ;

les mentions suivantes doivent se trouver sur l'étiquette du produit :

Classification et étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008

Coformulants à mentionner sur l'étiquette (Art. 18, point 3b du Règlement (CE) 1272/2008) :

- cyclohexanol (CAS: 108-93-0)

Mention d'avertissement :

- ATTENTION

Codes SGH et pictogrammes de danger :

- GHS07 : Nocif 
- GHS08 : Dangereux pour la santé à long terme 
- GHS09 : Dangereux pour l'environnement 

Mentions de danger (phrases H) :

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 : Nocif par inhalation.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (phrases P) :

- P261 : Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation.
- P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.



- P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.
- P301 + P330 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.
- P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305 + P351 + P338 + P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- P308 + P311 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
- P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P391 : Recueillir le produit répandu.
- P403 + P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Informations additionnelles sur les dangers (phrases EUH) :

- EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases selon le Règlement (CE) n° 1107/2009 ou le Règlement (UE) n° 547/2011

Phrases types indiquant les mesures de sécurité (phrases SP) :

- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- SPa1 : Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Le code IRAC pour le mode d'action de la substance active de ce produit est 6.
- SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).
- SPe3 : Pour protéger les arthropodes/insectes non-ciblés appliquer obligatoirement un pourcentage minimum de réduction de la dérive (voir mesures de réduction du risque).
- SPe8 : Dangereux pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison de la culture. Ne pas utiliser en zone de butinage. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.
- SPo : Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

Autres mentions/phrases nationales :

- La dose autorisée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur. La diminution de la dose appliquée n'



autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du (des) délai(s) d'attente.

- Porter toujours un vêtement de protection de base couvrant bras et jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou des bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application des produits phytopharmaceutiques.



USAGES

Les applications pour lesquelles le produit est autorisé et les conditions particulières d'application :

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : champ de production

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : tarsonème du fraisier (*Tarsonemus fragariae* (*Tarsonemus pallidus*))

Dose : 1,2 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 1,2 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : champ de production

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Remarque(s) :

Le produit ne peut être utilisé que dans des systèmes fermés avec recirculation de l'eau. Les eaux contaminées par le produit ne peuvent, en aucun cas, entrer en contact avec les eaux de surface.



Pour lutter contre : tarsonème du fraisier (*Tarsonemus fragariae* (*Tarsonemus pallidus*))

Dose : 1,2 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 1,2 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : champ de sélection et de multiplication

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : tarsonème du fraisier (*Tarsonemus fragariae* (*Tarsonemus pallidus*))

Dose : 1,2 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 1,2 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : plein air



Type de culture : champ de production

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Délai avant la récolte : 7 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : tarsonème du fraisier (*Tarsonemus fragariae* (*Tarsonemus pallidus*))

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

fraisiers (*Fragaria x ananassa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : champ de sélection et de multiplication

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : tarsonème du fraisier (*Tarsonemus fragariae* (*Tarsonemus pallidus*))

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

ronces (mûres) (*Rubus fruticosus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/12 mois

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 99%.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : phytoptes (*Eriophyidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

framboisiers (*Rubus idaeus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/12 mois

Délai avant la récolte : 3 jour(s)



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 99%.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : phytoptes (*Eriophyidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

ail (*Allium sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 7 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

oignons (récolté sec) (*Allium cepa*)

Localisation du traitement : plein air



Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 7 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

échalote (*Allium cepa* *Aggregatum* types)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 7 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

tomate (*Solanum lycopersicum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,27 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

poivron / piment (*Capsicum annuum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,27 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

aubergine et pépinos (*Solanum melongena* / *S. muricatum*)



Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,27 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

concombre (*Cucumis sativus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,27 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cornichon (*Cucumis sativus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,27 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

courgette / pâtisson (*Cucurbita pepo*)



Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 3 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,23 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,27 l/ha haie.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson alénois et autres jeunes pousses (*Lepidium sativum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2



Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cresson alénois et autres jeunes pousses (*Lepidium sativum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

mâche (*Valerianella locusta*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.



Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

mâche (*Valerianella locusta*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

laitues (*Lactuca sp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



laitues (*Lactuca sp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

roquette (*Eruca sativa/Diplotaxis spp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

roquette (*Eruca sativa/Diplotaxis spp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

jeunes pousses (récoltées jusqu'au stade 8 vraies feuilles) (*babyleaf (harvested before BBCH 18)*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.



Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

jeunes pousses (recoltées jusqu'au stade 8 vraies feuilles) (*babyleaf (harvested before BBCH 18)*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens var. dulce*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 7 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 3

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3



Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fenouil (*Foeniculum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 3 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 7 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 3

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 3

Intervalle minimal entre deux applications : 14 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

ciboulette (consommation des feuilles) (*Allium schoenoprasum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :



- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

ciboulette (consommation des feuilles) (*Allium schoenoprasum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :



- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

estragon (consommation des feuilles) (*Artemisia dracunculus*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2



Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

estragon (consommation des feuilles) (*Artemisia dracunculus*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

moutarde brune (consommation des feuilles) (*Brassica juncea*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)



Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

moutarde brune (consommation des feuilles) (*Brassica juncea*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



mélisse (consommation des feuilles) (*Melissa officinalis*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

mélisse (consommation des feuilles) (*Melissa officinalis*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.



Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

basilic (consommation des feuilles) (*Ocimum basilicum*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

basilic (consommation des feuilles) (*Ocimum basilicum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique



réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

origan / marjolaine (consommation des feuilles) (*Origanum majorana*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)



Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

origan / marjolaine (consommation des feuilles) (*Origanum majorana*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2



Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

saugue officinale (consommation des feuilles) (*Salvia officinalis*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

saugue officinale (consommation des feuilles) (*Salvia officinalis*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :



- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

thym (consommation des feuilles) (*Thymus sp.*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2



Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

thym (consommation des feuilles) (*Thymus sp.*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.



Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

romarin (consommation des feuilles) (*Salvia rosmarinus*)

Localisation du traitement : sous protection
Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre
Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 14 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre de blocs : 1
A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2
Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

romarin (consommation des feuilles) (*Salvia rosmarinus*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 14 jour(s)



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

laurier (consommation des feuilles) (*Laurus nobilis*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1



A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2
Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

laurier (consommation des feuilles) (*Laurus nobilis*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture
Délai avant la récolte : 14 jour(s)
Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre de blocs : 1
A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2
Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1 à 2
Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)
Méthode d'application : pulvérisation



Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fleurs comestibles (*Edible flowers*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Stade d'application : de mars à octobre

Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

fleurs comestibles (*Edible flowers*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout



Nombre maximal d'applications : 2 application(s)/culture

Délai avant la récolte : 14 jour(s)

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Pour prévenir tout problème de phytotoxicité pour la culture, il est conseillé de faire un essai sur quelques plantes avant de traiter tout le champ.

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre de blocs : 1

A appliquer en blocs d'applications successives; nombre d'applications par bloc : 1 à 2

Intervalle entre deux applications dans un bloc : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 0,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1 à 2

Intervalle minimal entre deux applications : 7 jour(s)

Méthode d'application : pulvérisation

arbres et arbustes ornementaux (*ornamental trees and shrubs*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): Hedera et Cornus.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.



Pour lutter contre : tarsonèmes (*Tarsonemidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : phytoptes (*Eriophyidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : psylles (*Psyllidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

arbres et arbustes ornementaux (*ornamental trees and shrubs*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 3 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 99%.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce (s) suivant(es): Hedera et Cornus.
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce



produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

Pour lutter contre : tarsonèmes (*Tarsonemidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : phytoptes (*Eriophyidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : psylles (*Psyllidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

plantes ornementales non ligneuses (*ornamental herbaceous plants*)

Localisation du traitement : sous protection

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Pas de zone tampon par rapport aux eaux de surface.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce (s) suivant(es): /



- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.

Pour lutter contre : tarsonèmes (*Tarsonemidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : phytophtes (*Eriophyidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

plantes ornementales non ligneuses (*ornamental herbaceous plants*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/12 mois

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon minimale de 1 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de minimum 90%.

Avertissement(s) :

- Utilisation en plantes ornementales accordée sur base d'essais réalisés sur l'(les) espèce(s) suivant(es): /
- Les espèces et variétés de plantes ornementales susceptibles d'être traitées avec ce produit sont citées sur l'étiquette sous la responsabilité du détenteur de l'autorisation/du permis.



Pour lutter contre : tarsonèmes (*Tarsonemidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : acariens tétranyques (*Tetranychidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : phytoptes (*Eriophyidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : thrips (*Thysanoptera*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : mouches mineuses (*Agromyzidae*)

Dose : 50 ml/100 l.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation



EMBALLAGES

Ce produit ne peut être mis sur le marché que dans les emballages suivants :

Type : **bouteille**

Matériel : **PEHD fluoré**

Volume :

0,25 l

Contenu :

0.25 l

Volume :

1 l

Contenu :

1 l



DESCRIPTION DES CULTURES

fraisiers (*Fragaria x ananassa*) : champ de production: fraisiers dont la récolte est destinée à la consommation, toutes les variétés; champ de sélection et de multiplication; seulement pour les cultures destinées à la sélection et la propagation, toutes les variétés, la production ne peut en aucun cas être utilisée pour la consommation

ronces (mûres) (*Rubus fruticosus*) : toutes les variétés

framboisiers (*Rubus idaeus*) : toutes les variétés

ail (*Allium sativum*) : toutes les variétés

oignons (récolté sec) (*Allium cepa*) : toutes les variétés, plantées ou semées, récoltées sèches

échalote (*Allium cepa Aggregatum types*) : toutes les variétés

tomate (*Solanum lycopersicum*) : toutes les variétés, y compris les tomates cerises

poivron / piment (*Capsicum annuum*) : toutes les variétés

aubergine et pépinos (*Solanum melongena* / *S. muricatum*) : toutes les variétés

concombre (*Cucumis sativus*) : toutes les variétés

cornichon (*Cucumis sativus*) : toutes les variétés

courgette / pâtisson (*Cucurbita pepo*) : toutes les variétés de courgettes et pâtissons dont les fruits sont consommés en entier alors que la peau est encore comestible

cresson alénois et autres jeunes pousses (*Lepidium sativum*) : toutes les variétés de pousses de légumes

mâche (*Valerianella locusta*) : toutes les variétés

laitues (*Lactuca sp.*) : toutes les espèces et variétés

roquette (*Eruca sativa* / *Diplotaxis spp.*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

jeunes pousses (récoltées jusqu'au stade 8 vraies feuilles) (*babyleaf (harvested before BBCH 18)*) : Toute culture appartenant à la famille des Brassicaceae, Asteraceae ou Amaranthaceae (ou un mélange de celles-ci) pour autant qu'elle soit récoltée jusqu'au stade de 8 vraies feuilles

céleri (à côtes, blanc et vert) (*Apium graveolens var. dulce*) : toutes les variétés

fenouil (*Foeniculum vulgare*) : toutes les variétés

ciboulette (consommation des feuilles) (*Allium schoenoprasum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

cerfeuil (consommation des feuilles) (*Anthriscus cerefolium*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

persil (consommation des feuilles) (*Petroselinum crispum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes



les variétés

estragon (consommation des feuilles) (*Artemisia dracunculus*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

moutarde brune (consommation des feuilles) (*Brassica juncea*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

mélisse (consommation des feuilles) (*Melissa officinalis*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

menthe (consommation des feuilles) (*Mentha sp.*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

basilic (consommation des feuilles) (*Ocimum basilicum*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

origan / marjolaine (consommation des feuilles) (*Origanum majorana*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

sauge officinale (consommation des feuilles) (*Salvia officinalis*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

thym (consommation des feuilles) (*Thymus sp.*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

romarin (consommation des feuilles) (*Salvia rosmarinus*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

laurier (consommation des feuilles) (*Laurus nobilis*) : plante aromatique ou médicinale, toutes les variétés

fleurs comestibles (*Edible flowers*) : plantes aromatiques ou médicinales, toutes les espèces et variétés, consommation des fleurs récoltées fraîches

arbres et arbustes ornementaux (*ornamental trees and shrubs*) : Toutes les espèces et variétés, non destinées à la consommation. Les produits autorisés pour cette culture peuvent également être utilisés pour la production des arbres et arbustes fruitiers dans la mesure où ceux-ci ne sont pas encore à leur place définitive et que les fruits ne soient pas récoltés.

plantes ornementales non ligneuses (*ornamental herbaceous plants*) : toutes les espèces et variétés, non destinées à la consommation